



**HAL**  
open science

## Du voisinage à la sphère internationale. Cercles de collectivité et niveaux d'énonciation des modes de reconnaissance sociale dans l'Athènes classique

Alain Duplouy

### ► To cite this version:

Alain Duplouy. Du voisinage à la sphère internationale. Cercles de collectivité et niveaux d'énonciation des modes de reconnaissance sociale dans l'Athènes classique. J.-Chr. Couvenhes et S. Milanezi. Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate, pp.35-55, 2007. halshs-00583526v2

**HAL Id: halshs-00583526**

**<https://shs.hal.science/halshs-00583526v2>**

Submitted on 11 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COLLECTION « PERSPECTIVES HISTORIQUES » N° 15

INDIVIDUS, GROUPES ET  
POLITIQUE À ATHÈNES  
DE SOLON À MITHRIDATE

*Sous la direction de*

Jean-Christophe COUVENHES  
Université François Rabelais, Tours  
UMR 5189, HiSoMa, Antenne de Tours

*et*

Silvia MILANEZI  
Université de Nantes  
Centre Louis Gernet et EREMAM

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL  
TOURS 7 et 8 MARS 2005

PRESSES UNIVERSITAIRES FRANÇOIS RABELAIS – 2007  
3, rue des Tanneurs - BP 4103 - 37041 TOURS CEDEX 1

DU VOISINAGE À LA SPHÈRE  
INTERNATIONALE : CERCLES DE  
COLLECTIVITÉ ET NIVEAUX D'ÉNONCIATION  
DES MODES DE RECONNAISSANCE SOCIALE  
DANS L'ATHÈNES CLASSIQUE

Alain DUPLOUY  
*Université Paris I Panthéon-Sorbonne*  
*Monde grec archaïque et classique (UMR 7041)*

L'histoire sociale des cités grecques archaïques et classiques fait d'ordinaire la part belle à une vision essentialiste des statuts sociaux, où la place de chaque individu dans la hiérarchie communautaire est en grande partie déterminée par le statut qu'il reçoit à la naissance<sup>1</sup>. Selon cette logique, il ne serait guère nécessaire aux individus d'entretenir constamment les assises de leur rang, naturellement hérité de leurs parents et aisément transmissible à leur descendance. La réalité paraît pourtant bien éloignée de cette société idéalisée, où la mobilité sociale n'existe pas, ou presque pas. La théorie elle-même, qui définit l'aristocratie grecque comme une noblesse de naissance, détentrice du pouvoir politique dans les cités archaïques et bénéficiaire d'une aisance financière lui permettant de jouir d'une vie de luxe et de loisir, se heurte en effet de plus en plus à de nouveaux constats documentaires, mais aussi à

---

<sup>1</sup> Ainsi notamment STEIN-HÖLKESKAMP (E.), *Adelskultur und Polisgesellschaft. Studien zur griechischen Adel in archaischer und klassischer Zeit*, Stuttgart, 1989.

l'évolution de la réflexion générale en matière d'anthropologie économique et politique<sup>2</sup>.

Face à cette définition essentialiste, basée sur la naissance, sur le pouvoir ou sur la richesse et en vérité calquée sur la notion wébérienne d'ordre (*Stand*), une approche comportementale et relationnelle des statuts sociaux offre une clé de lecture qui correspond sans doute davantage à la pratique sociale grecque, et notamment athénienne<sup>3</sup>. Le rang de chacun dans la hiérarchie sociale semble en effet s'être déterminé de manière très souple, par un recours à divers modes de reconnaissance sociale. Ces stratégies de distinction permettaient aux individus à la fois d'exprimer leur statut, mais surtout de maintenir ou d'améliorer leur rang dans la hiérarchie communautaire. Si de multiples forces contraires — une piètre origine familiale, un faible potentiel économique, le regard désapprobateur des nantis, etc. — étaient assurément des obstacles majeurs à toute ascension trop soudaine, il était néanmoins possible, en l'espace d'une ou deux générations, d'améliorer considérablement et de consolider sa position sociale par un investissement constant en temps et en moyens dans des pratiques génératrices de prestige. Ces mêmes comportements permettaient aussi d'entretenir une position vis-à-vis de l'ensemble de la communauté, sans risquer de se voir distancier par des individus plus entreprenants, toujours en quête de la faveur populaire. Au cœur de cette hypothèse, réside un constat : la reconnaissance sociale et l'estime de la communauté étaient des préoccupations constantes pour les Grecs. L'impression que laissaient les individus, le souvenir que les autres gardaient d'eux ou la hantise d'une réputation désastreuse sont en effet des sujets récurrents chez les auteurs grecs et dans les inscriptions. Aussi déterminaient-ils en grande partie le statut concédé à chacun par le groupe pris à témoin.

Ce sont précisément ces divers niveaux de collectivité auxquels fonctionnaient les modes de reconnaissance sociale qui m'intéresseront ici. Dans quels contextes agissaient les individus ? Et de quels groupes sollicitaient-ils l'estime ? N'en doutons pas, rechercher le soutien de ses proches n'apportait pas les mêmes avantages que l'exercice d'une liturgie, la gloire conquise sur le champ de bataille ou une victoire remportée à Olympie. Pour évaluer le fonctionnement et les résultats des stratégies de promotion individuelle, l'historien doit nécessairement prendre en compte à chaque fois

---

<sup>2</sup> Pour un état des lieux de la bibliographie, SCHNEIDER (Th.), « Félix Bourriots ' Recherches sur la nature du génos ' und Denis Roussels ' Tribu et cité ' in der althistorischen Forschung der Jahre 1977-1989 », *Boreas*, 14-15 (1991-1992), p. 15-31 ; DUPLOUY (A.), « L'aristocratie et la circulation des richesses. Apport de l'histoire économique à la définition des élites grecques », *RBPh*, 80 (2002), p. 5-24 ; « Pouvoir ou prestige ? Apports et limites de l'historiographie politique à la définition des élites grecques », *RBPh*, 83 (2005), p. 5-23.

<sup>3</sup> DUPLOUY (A.), *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.*, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

leur niveau d'énonciation, autrement dit le cercle d'individus convié à la démonstration sociale et garant du statut concédé.

Je ne prendrai ici que quelques exemples, empruntés à l'histoire athénienne du V<sup>e</sup> siècle, qui montrent les divers niveaux d'investissement des individus dans l'espace social et permettent de comprendre les relations complexes qui se tissaient parfois entre des contextes à la logique propre.

### **DE LAKIADAI À DELPHES : LES MULTIPLES STRATÉGIES SOCIALES DE CIMON**

Par la multiplicité et la diversité des stratégies auxquelles il eut recours tout au long de sa vie, Cimon est sans aucun doute l'un des cas d'étude les plus riches en la matière.

Né d'une mère étrangère — fût-elle princesse thrace — et ayant grandi en dehors d'Athènes, Cimon n'était pas dans une situation fort enviable en 489 : c'était le fils d'un homme condamné pour avoir trompé la confiance de ses concitoyens et surtout l'héritier de la lourde amende de 50 talents infligée à son père à l'issue de l'expédition désastreuse de Paros. Aux dires de Plutarque (*Cimon*, 4, 4), le jeune homme commença même par avoir mauvaise réputation en ville, passant pour être indiscipliné et ivrogne. En toute occasion, Cimon s'appliqua pourtant à lutter contre une opinion publique hostile et à construire sa place à la tête de la cité. Faisant flèche de tout bois, il multiplia les stratégies de promotion sociale, tout en diversifiant leurs niveaux d'énonciation. De multiples cercles de collectivité furent conviés aux démonstrations de l'Athénien, qui engrangeait ainsi un prestige concédé par des groupes à l'étendue fort variable.

L'auteur de la *Constitution des Athéniens* (27, 3) note que Cimon s'acquittait magnifiquement des liturgies (τὰς κοινὰς λειτουργίας), mais qu'il entretenait également beaucoup d'individus de son deme (τῶν δημοτῶν πολλοῦς). Tous les citoyens de Lakiadai pouvaient en ce sens venir le trouver et obtenir de lui les biens nécessaires à leur existence ; d'ailleurs, aucune de ses propriétés n'avait de clôture, de sorte que celui qui le voulait put librement en cueillir les fruits. Deux comportements de Cimon sont ici mis en relief : d'une part, l'accomplissement de liturgies, qui bénéficiaient à la communauté civique tout entière ; de l'autre, une générosité de proximité, où seuls ses voisins immédiats profitaient des bienfaits du stratège. Théopompe (*FGrHist* 115 F 89) mélange peut-être les deux attitudes, lorsqu'il étend la table ouverte

de Cimon à tous les citoyens athéniens<sup>4</sup>. Mais en fait, d'autres anecdotes montrent que Cimon menait une politique de relations individuelles avec ceux qui le fréquentaient. Dans le même passage, Théopompe rapporte en effet que le stratège se faisait toujours accompagner de jeunes gens, qui glissaient quelques pièces de monnaie à celui qui, par manque (τις δεομένος), venait à sa rencontre. Et lorsqu'il voyait un citoyen (τῶν πολιτῶν τινα) mal vêtu, il l'engageait à échanger de vêtements avec l'un de ses compagnons. Cornélius Népos (*Cimon*, 4, 3), qui puise ses informations à la même tradition, précise en outre qu'il avait pris l'habitude d'accorder des funérailles dignes à ceux que la pauvreté avait réduits à l'indigence. « Par la suite de tous ces bienfaits », conclut Théopompe, « il était honoré et était devenu le premier citoyen » (πρῶτος τῶν πολιτῶν).

Les liturgies autant qu'une « générosité de proximité » participaient d'un même système de réciprocité, où le bénéficiaire est placé en situation de dette, qu'il s'agisse, *dans une relation entre individus*, d'un voisin ou d'un concitoyen rencontré en chemin ou, *dans une relation avec le groupe*, de la cité tout entière. Seule l'étendue de la collectivité concernée variait. Si l'exercice d'une liturgie apportait à son auteur un prestige indéniable et quantité de privilèges<sup>5</sup> — notamment la mansuétude des jurys populaires auxquels Cimon dut souvent faire face —, des avantages correspondaient en réalité à chacun des niveaux de collectivité : disposer d'un soutien local indéfectible, s'assurer de la bienveillance des citoyens les moins nantis ou atténuer les ressentiments de l'Assemblée contre un homme riche et influent.

Un autre thème de la propagande cimonienne montre la diversité des espaces investis par le stratège athénien. Par deux monuments érigés à Athènes et à Delphes, Cimon développa un vaste programme artistique au centre duquel se trouvait son père Miltiade le Jeune.

À Athènes, la bataille de Marathon figurait parmi les célèbres peintures réalisées dans la Stoa Poikilè<sup>6</sup>. Si Cimon n'est pas explicitement désigné

<sup>4</sup> À tel point que Plutarque (*Cimon*, 10, 1-2) y voit une manière de permettre aux pauvres, ainsi libérés de toute contrainte de travail, de s'occuper des affaires de la cité (τοῖς δημοσίοις). C'est là, outre le reflet de la morale politique de Plutarque, une rationalisation du contraste établi par la *Constitution des Athéniens* (27, 3-4) entre les libéralités de Cimon et le *misthos* donné aux juges par Périclès. Pour une analyse détaillée de ces traditions, SCHMITT-PANTEL (P.), *La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Rome, 1992, p. 180-185 (sera cité sous la forme SCHMITT-PANTEL, *La cité au banquet*).

<sup>5</sup> DAVIES (J.K.), *Wealth and the Power of Wealth in Classical Athens*, Salem, 1981 ; OBER (J.), *Mass and Elite in Democratic Athens. Rhetoric, Ideology, and the Power of the People*, Princeton, 1989, p. 192-247.

<sup>6</sup> REINACH (A.), *Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne. Recueil Milliet*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1985, n° 113-116, 135-155 et 163. Cf. HÖLSCHER (T.), *Griechische Historienbilder des 5. und 4. Jahrhunderts v. Chr.*, Würzburg, 1973, p. 50-84 ; KRUMEICH (R.), *Bildnisse griechischer Herrscher und Staatsmänner im 5. Jahrhundert v. Chr.*, Munich, 1997, p. 102-109 (sera cité sous la forme KRUMEICH, *Herrscher und Staatsmänner*).

comme commanditaire de l'œuvre, il est clair que les instigateurs du projet sont à chercher à tout le moins dans son entourage. On sait en effet que le portique avait été érigé en bordure de l'Agora par les soins de Peisianax, le beau-frère de Cimon<sup>7</sup>. On sait aussi que Polygnote de Thasos refusa tout salaire pour les peintures et que le poète Mélanthios, proche de Cimon, célébra dans ses vers le désintéret financier du peintre<sup>8</sup>. La représentation de la bataille de Marathon ne laisse du reste aucun doute sur l'implication de Cimon. Selon Pausanias (I, 15, 3), Thésée « sortait de la terre » ; ce qui était une allusion suggestive, bien qu'anachronique par rapport aux événements de 490, au rapatriement de ses os en sol athénien par Cimon<sup>9</sup>. Ce n'est donc pas un hasard non plus si Miltiade était représenté au premier plan en train d'exhorter les combattants. Il faut noter en revanche que l'Assemblée refusa que son nom figure — à titre posthume — dans la dédicace de l'œuvre<sup>10</sup>. C'est là une marque incontestable du contrôle exercé par les citoyens sur une représentation destinée à un espace public, centre du pouvoir de l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle. Qui plus est, l'emphase portée sur le stratège victorieux ne paraît pas avoir été exclusive. Car plusieurs Athéniens étaient mis en valeur dans la peinture : outre Miltiade, figuraient également le polémarque Callimachos d'Aphidna, qui périt lors de la bataille, et le frère d'Eschyle, Kynégeiros, qui eut la main tranchée d'un coup de hache. Le père de Cimon partageait en ce sens la « tête d'affiche » avec les autres gloires athéniennes. S'adressant à un auditoire athénien, Cimon avait pris garde de ménager les susceptibilités des héritiers des autres Marathonomaques, évitant d'offrir au *dèmos* une version trop exclusivement à la gloire de son père.

Si les proches de Callimachos sont sans doute responsables de l'offrande dédiée en son nom sur l'Acropole<sup>11</sup> — devant un public essentiellement athénien donc —, c'est en revanche à Delphes, dans un contexte panhellénique, que se trouve la célébration la plus éclatante de Miltiade seul.

Pausanias (X, 10, 1-2) rapporte avoir vu à Delphes un groupe statuaire, œuvre de Phidias, dédié « en guise de dîme sur le butin de Marathon ». En

<sup>7</sup> Le portique a désormais été identifié ; cf. SHEAR Jr. (T.L.), « The Athenian Agora : Excavations of 1980-1982 », *Hesperia*, 53 (1984), p. 5-19. DI CESARE (R.), « Testimonianze per la Stoa di Peisianax come edificio (tardo-)arcaico dell'Agora di Atene », *ASAtene*, sér. III, 2 (2002), p. 43-49 réfute l'identification et, tout en remontant la construction du monument à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, dédouble la phase de décoration, l'une immédiatement après Marathon (selon schol. Ael. Aristid. vol. III, p. 531 Dindorf) et l'autre par Cimon.

<sup>8</sup> Plutarque, *Cimon* 4, 7.

<sup>9</sup> KRON (U.), « Patriotic Heroes », dans HÄGG (R.), éd., *Ancient Greek Hero Cult*, Stockholm, 1999, p. 61-83.

<sup>10</sup> Cornélius Nepos, *Miltiade* 6 ; Eschine, *Contre Ctésiphon* (III) 186. Sur le sens exact de cette clause, KRUMEICH (R.), « Namensbeischrift oder Weihinschrift ? Zum Fehlen des Miltiadesnamens beim Marathongemälde », *AA*, 1996, p. 43-51.

<sup>11</sup> *IG* I<sup>3</sup> 784 ; HANSEN (O.), « The Memorial of Kallimachos Reconsidered », *Hermes*, 116 (1988), p. 482-483.

l'absence de tout vestige archéologique ou épigraphique, la description du Périégète constitue l'unique source permettant d'en imaginer l'apparence et d'en apprécier la signification. Bien que Pausanias n'en souffle mot, les historiens s'accordent depuis longtemps à y reconnaître la marque de la propagande cimoniaie et à situer son édification dans les années de gloire de Cimon<sup>12</sup>. La nature de l'offrande a en revanche suscité de nombreuses discussions. Là où la plupart des commentateurs conviennent d'y voir une dédicace de la cité<sup>13</sup>, sorte de doublon du trésor des Athéniens, D. et E. Kluwe ont naguère défendu l'hypothèse d'une offrande de Cimon lui-même ou de son entourage<sup>14</sup>. En faveur de cette dernière plaiderait d'abord Démosthène, qui rappelle que Conon fut le premier après Harmodios et Aristogiton à recevoir des Athéniens une statue et qu'en leur temps, Thémistocle et Miltiade n'avaient obtenu ni statues en bronze ni témoignages d'admiration extrême<sup>15</sup>. La difficulté est d'ordinaire contournée en prétendant que les propos de Démosthène ne s'appliquent pas à un ensemble dédié à Delphes après la mort de Miltiade<sup>16</sup>; mais c'est là un raisonnement spécieux. Par ailleurs, l'existence d'une double dédicace delphique, l'une civique (le trésor des Athéniens) l'autre individuelle (l'ex-voto de Marathon), correspond très exactement au doublement de l'offrande faite par Miltiade et les Athéniens à Olympie à la suite de la première guerre médique : le stratège victorieux y dédia un casque (Μιλτιάδεος ἀνέ[θ]ικεν [τ]ῶι Δί) et les Athéniens une série d'objets perses (Διὶ Ἀθηνᾶισι Μέδων λαβόντες)<sup>17</sup>. Enfin, sans même compter les dédicaces de dynastes et de tyrans, l'existence d'offrandes monumentales individuelles à Delphes n'est pas à mettre en doute à cette époque, ne serait-ce, par exemple, que la statue de cheval offerte par l'Athénien Callias fils de Lysimachidès à l'occasion d'un combat contre les Perses<sup>18</sup>.

<sup>12</sup> Autrement dit, avant son ostracisme, comme le pense KRUMEICH, *Herrscher und Staatsmänner*, p. 99 ou bien, après son retour d'exil, comme le croit KRON (U.), *Die zehn attischen Phylenheroen. Geschichte, Mythos, Kult und Darstellung*, Berlin, 1976, p. 218 (sera cité sous la forme KRON, *Attischen Phylenheroen*) et comme je serais moi-même enclin à le penser.

<sup>13</sup> Dernièrement JACQUEMIN (A.), *Offrandes monumentales à Delphes*, Paris, 1999, p. 190-191, n° 078 (sera cité sous la forme JACQUEMIN, *Offrandes*).

<sup>14</sup> KLUWE (D.), « Das Marathonweihgeschenk in Delphi. Eine Staatsweihung oder Privatweihung des Kimon », *WissZJena*, 14 (1965), p. 21-27 ; KLUWE (E.), « Das Perikleische Kongreßdekret, das Todesjahr des Kimon und seine Bedeutung für die Einordnung der Miltiadesgruppe in Delphi », *WissZRostock*, 17 (1968), p. 677-683.

<sup>15</sup> Démosthène, *Contre Leptine* (XX) 70 ; *Contre Aristocratès* (XXIII) 196.

<sup>16</sup> KRON, *Attischen Phylenheroen*, p. 218 ; KRUMEICH, *Herrscher und Staatsmänner*, p. 96.

<sup>17</sup> BAITINGER (H.), « Waffen und Bewaffnung aus der Perserbeute in Olympia », *AA* (1999), p. 125-139.

<sup>18</sup> Pausanias X, 18, 1 ; JACQUEMIN, *Offrandes*, p. 84 et 209, n° 093. Pour d'autres « offrandes privées » de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle, cf. *ibid.*, n° 075, 128 (?), 303 (?), 327, 353, 366, 380, 415, 432, 458, 459 (?), 462, 475, 476, 480, 483, 485, 486, 486bis et 487.



Il reste que si le monument de Delphes est bien une offrande individuelle, nous devons en conclure à sa « nationalisation » ultérieure par Athènes lors de l'adjonction des statues d'Antigone, de Démétrios et de Ptolémée III. Ce n'est guère une objection : ainsi en advint-il par exemple, à Delphes encore, du trésor de Cypsélos qui devint le trésor des Corinthiens<sup>19</sup> ou à Athènes, de l'autel des Douze Dieux offert par Pisistrate fils d'Hippias puis agrandi par les Athéniens<sup>20</sup>. Il est fort probable en fait qu'à une certaine époque Athènes tint à récupérer le prestige du vainqueur de Marathon et à y associer ses nouveaux héros éponymes.

Si la preuve définitive permettant de conclure à une initiative individuelle fait défaut, l'influence cimoniaque sur la réalisation et la composition du groupe de Delphes ne fait en revanche aucun doute. Selon Pausanias, on y voyait Athéna, Apollon et Miltiade, accompagnés de dix héros : sept éponymes des tribus clisthéniennes, auxquels se joignaient Codros, Thésée et Philaios. Le rapport entre Marathon et les tribus athéniennes s'explique par l'ordre de bataille tribal adopté par les Athéniens lors de l'affrontement (Hérodote VI, 111). En revanche, la liberté avec laquelle les éponymes clisthéniens furent ici utilisés — l'auteur du monument n'en ayant retenu que sept, substituant aux trois autres des figures d'emprunt étroitement liées au vainqueur<sup>21</sup> — serait bien gênante s'il s'agissait effectivement d'une offrande civique des Athéniens<sup>22</sup>. Célébrant la victoire remportée à Marathon, le groupe était en réalité tout entier à la gloire de Miltiade. À la différence de la peinture de la Stoa Poikilè, l'absence du polémarque Callimachos d'Aphidna et même de l'éponyme de sa tribu dénote l'audace avec laquelle l'auteur de ce monument réussit, en dehors d'Athènes, à attirer toute l'attention sur le stratège victorieux. La présence d'une statue représentant Philaios, placé par Phérécyde (*FG+Hist* 3 F 2) en tête de la généalogie de Miltiade l'Ancien, parle également d'elle-même, autant d'ailleurs que celle de Thésée, dont Cimon rapatria les os de Skyros à Athènes. Tout concourt en définitive, dans l'offrande de Delphes, à la célébration du seul Miltiade et, partant, à celle de son fils Cimon. Comme le note Pierre Vidal-Naquet, « Delphes est certainement un lieu de propagande où les cités et parfois les citoyens peuvent se permettre des expériences qu'ils n'oseraient tenter à domicile »<sup>23</sup>.

<sup>19</sup> Hérodote I, 14 ; Plutarque, *de Pyth. orac.* 13 (400 D-F).

<sup>20</sup> Thucydide VI, 54, 7.

<sup>21</sup> VIDAL-NAQUET (P.), « Une énigme à Delphes. À propos de la base de Marathon (Pausanias X, 10, 1-2) », dans *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, 1981, p. 381-407 (sera cité sous la forme VIDAL-NAQUET, *Une énigme à Delphes*).

<sup>22</sup> On serait alors obligé de retenir l'hypothèse d'un groupe original de 16 statues (dix éponymes, trois héros attiques, deux divinités et Miltiade) et d'un remplacement ultérieur de trois éponymes clisthéniens par les statues d'Antigone, Démétrios et Ptolémée III, ainsi que le pensent KRUMEICH, *Herrscher und Staatsmänner*, p. 98-99 et KRON, *Attischen Phylenheroen*, p. 223-227.

<sup>23</sup> VIDAL-NAQUET, *Une énigme à Delphes*, p. 400.

À travers ces deux entreprises, Cimon instrumentalisait la gloire acquise par son père à marathon pour servir son propre prestige. La peinture de la *stoa poikilè* et l'ex-voto de delphes ne procèdent toutefois pas des mêmes intentions.

Tout en se glorifiant auprès de ses concitoyens d'être le fils de Miltiade, Cimon souhaitait surtout, à Athènes, rehausser le prestige de Marathon, bataille d'hoplites, aux dépens de Salamine, victoire d'un peuple de rameurs. De ce point de vue, ses ambitions étaient assurément partagées par Eschyle qui, aux dires de Pausanias (I, 14, 5), était plus fier au moment de sa mort de la victoire de Marathon que de sa propre participation au combat naval de Salamine. Le mythe de Marathon intégra d'ailleurs bien vite le discours civique, devenant l'un des thèmes favoris des oraisons funèbres<sup>24</sup>. À travers Marathon, c'est donc toute une cité qui célébrait sa force. Et Démosthène (*Sur l'organisation financière* (XIII) 22) d'insister : les Athéniens ne se dépouillèrent jamais de la gloire de Marathon pour l'attribuer au seul Miltiade : οὐδέ τὴν Μαραθῶνι μάχην Μιλτιάδου, ἀλλὰ τῆς πόλεως.

À Delphes, les intentions de Cimon paraissent avoir été tout autres. Tout d'abord, la collectivité conviée à la célébration était étendue à l'ensemble de la clientèle du sanctuaire. Du reste, à la différence du Trésor des Athéniens, Miltiade, entouré des héros familiaux Philaios et Thésée, occupait seul le devant de la scène. Pour Cimon, il s'agissait en fait de substituer une gloire personnelle à celle de toute la cité dans la proclamation panhellénique de la victoire sur les Barbares. C'est en effet en tant que simples particuliers que Miltiade et son fils Cimon se plaçaient face aux Grecs, occupant en fait le même rang qu'Athènes dans la célébration de la première guerre médique. On peut d'ailleurs se demander si l'Assemblée observa d'un bon œil l'entreprise de Cimon, car elle interférait très manifestement avec la politique athénienne à Delphes autant qu'elle faisait de l'ombre à l'offrande de la cité. D'un niveau d'énonciation à l'autre, le message de Cimon avait incontestablement gagné en intensité à travers l'élargissement de la communauté témoin mais, en changeant de nature, il avait aussi pris ses distances avec l'auditoire athénien.

## PÉRICLÈS OU LES « CONTRADICTIONS » D'UN *PRÔTOS ANÈR*

Si Cimon est souvent perçu comme le représentant par excellence d'une aristocratie archaïque ayant maintenu sa place dans l'Athènes classique grâce à l'ascendance et aux succès militaires, Périclès incarne en revanche le chantre du système démocratique. Il n'en rencontra pas moins au cours de son

<sup>24</sup> LORAUX (N.), *L'Invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la cité « classique »*, Paris, 1981, p. 157-173 (sera cité sous la forme LORAUX, *L'Invention d'Athènes*).

existence de véritables conflits d'intérêts entre les actions qu'il entreprenait. Attachons-nous à deux exemples.

Une inscription attique (*IG I<sup>3</sup>, 131*) des années 430 dresse la liste, apparemment révisée, des bénéficiaires de la nourriture au prytanée (*sitêsis*), précisant pour chacun la raison justifiant l'octroi du privilège : à côté des prêtres d'Éleusis, des exégètes (?) d'Apollon et des vainqueurs aux concours panhelléniques, les descendants d'Harmodios et d'Aristogiton sont honorés au seul titre de leur ascendance. L'action de leurs ancêtres était pour eux une raison suffisante de reconnaissance publique. Malgré le mauvais état de conservation de la pierre et les incertitudes qui en résultent pour l'édition du texte, il est possible que cette proposition de loi soit à mettre au crédit de Périclès : [Περ]ικ[λ]ῆς [εἰπε]<sup>25</sup>. Cette décision du stratège suscita naguère l'étonnement de Felix Jacoby : « a certain irony is implied in the fact that the 'Alcmeonid' Perikles (if he really was the mover) had to admit the tyrannicides from the family of the Gephyraioi », dans la mesure où la glorification des meurtriers était due essentiellement aux cercles hostiles à Périclès<sup>26</sup>. Comme on le sait, on peut suivre à travers l'époque classique le développement de deux traditions historiographiques opposées et, à travers elles, le débat qui agita l'opinion publique athénienne sur les raisons de la chute de la tyrannie. D'une part, l'élévation des tyrannoctones au rang de héros nationaux dès avant 480 par l'érection sur l'Agora des groupes statuaires d'Antéonor puis de Critios et Nésiotès contribua à la popularité d'une version privilégiant l'action des deux meurtriers. Cette version, à laquelle Hellanicos apporta vraisemblablement son soutien, aboutit d'ailleurs dans le *Marbre de Paros* (*FGrHist 239 A 45*) à la datation en 511/0 à la fois du meurtre d'Hipparque et de l'expulsion des Pisistratides. D'autre part, Hérodote (V, 55-65) et Thucydide (VI, 53-59) se sont ingénies, pour des raisons diverses, à corriger une tradition trop ouvertement désavantageuse aux Alcmeonides, notamment en affirmant que le meurtre d'Hipparque n'avait eu pour cause qu'une simple affaire de cœur et que le régime d'Hippias se fit dès lors plus dur. Pour Jacoby, qui a magistralement analysé les enjeux de ces deux traditions, le décret proposé par Périclès se comprend donc mal, car il suppose un réel conflit d'intérêts entre l'action politique et l'origine familiale du personnage. Tâchant d'expliquer cette contradiction, Podlecki y voyait une manière pour Périclès de redorer le blason des Alcmeonides par un beau geste honorant les descendants de leurs rivaux, tandis que Lavelle y devine le subterfuge des Alcmeonides pour faire oublier — si ce n'est excuser — dans

<sup>25</sup> Malgré les diverses restitutions possibles (cf. JAMESON (M.H.) *ad IG I<sup>3</sup> 131*), l'accord s'est généralement fait sur l'hypothèse naguère proposée par WADE-GERY (H.T.), « Studies in Attic Inscriptions of the Fifth Century B.C. », *BSA*, 33 (1932-1933), p. 123-127. Sur l'octroi de cet honneur civique, GAUTHIER (Ph.), *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs*, Paris, 1985, p. 93-94 et SCHMITT-PANTEL, *La cité au banquet*, p. 147-168.

<sup>26</sup> JACOBY (F.), *Atthis. The Local Chronicles of Ancient Athens*, Oxford, 1949, p. 159-160.

une Athènes résolument anti-tyrannique toute collaboration passée avec les tyrans<sup>27</sup>. N'y aurait-il pas une autre explication ?

Pareille tension entre intérêts individuels et civiques se perçoit en effet à d'autres moments de la carrière de Périclès, notamment lorsque les troupes péloponnésiennes s'apprêtent à envahir l'Attique pour la première fois en 431. Comme le rapporte Thucydide (II, 13, 1), le stratège se méfia alors du tort que pourrait lui causer face à ses concitoyens les relations d'hospitalité qu'il entretenait avec Archidamos. À seule fin de le compromettre, comme ils l'avaient déjà fait en rappelant aux Athéniens l'*agos* cylonien, les Lacédémoniens pourraient en effet épargner ses champs, alors qu'ils ravageaient le reste de l'Attique. Prenant les devants, il annonça donc à l'Assemblée qu'Archidamos était certes son hôte, mais que cela ne se ferait pas au détriment de la cité : si ses propriétés n'étaient pas pillées comme les autres, il les céderait volontiers à l'État afin qu'aucun soupçon ne pèse sur lui. De la même manière, un siècle plus tard, Démosthène (*Sur la Couronne* (XVIII), 109 ; *Sur les forfaitures de l'ambassade* (XIX), 248) reprocherait à Eschine d'avoir accordé plus de prix à sa *philia* avec Philippe II qu'au salut de sa cité, alors que lui se félicitait d'avoir préféré le bien commun des Grecs aux cadeaux du roi de Macédoine. Pour Gabriel Herman, deux idéologies concurrentes sont ici en jeu : l'une, archaïque et prépolitique, privilégie les relations entre hôtes de même condition, l'autre, née de la vie en cité, voit les intérêts communs des citoyens passer en avant<sup>28</sup>.

Comment devons-nous comprendre ce « double jeu » de Périclès, qui célèbre son ascendance alcméonide mais offre la *sitèsis* aux descendants des tyrannoctones, qui entretient des relations de *xenia* avec le roi spartiate mais conduit sa cité à une guerre longue et pénible ? Il ne s'agit assurément pas de placer sur un plan unique toutes les actions du stratège athénien, tout en tâchant d'expliquer leur incohérence. Comme dans le cas de Cimon, la distinction entre les contextes d'énonciation et entre les niveaux de collectivité impliqués par ses actes permet de préciser leur nature et sans doute de nuancer quelque peu les « contradictions » engendrées. En d'autres termes, il s'agit d'appréhender de manière dynamique la relation d'un individu en quête de prestige social et de reconnaissance politique avec les divers groupes avec lesquels il était en contact.

L'action des Alcméonides dans l'expulsion des tyrans n'acquiesça certes jamais le statut d'une version civique officielle, mais Périclès ne manquait pas de rappeler la gloire de ses ancêtres maternels auprès de ses amis et de tous ceux

---

<sup>27</sup> PODLECKI (A.J.), « The Political Significance of the Athenian 'Tyrannicide'-Cult », *Historia*, 15 (1966), p. 129-141, partic. p. 140-141 ; LAVELLE (B.M.), *The Sorrow and the Pity. A Prolegomenon to a History of Athens under the Peisistratids, c. 560-510 B.C.*, Stuttgart, 1993, p. 41.

<sup>28</sup> HERMAN (G.), *Ritualised Friendship and the Greek City*, Cambridge, 1987 (sera cité sous la forme HERMAN, *Ritualised Friendship*).

qui, comme Hérodote ou Thucydide, voulaient prêter une oreille attentive à ces traditions. Par le jeu complexe des rapports de force à la tête de l'État athénien, l'assassinat commis par Harmodios et Aristogiton avait en revanche très tôt intégré l'histoire officielle de la cité. En tant que symboles de la lutte contre la tyrannie, ils étaient même devenus pour Athènes, cité en perpétuelle représentation face aux autres, l'un des arguments essentiels de sa politique démocratique et impérialiste, telle qu'elle était exposée à l'Assemblée ou au *dèmosion sèma*<sup>29</sup>. Promoteur de cette politique, Périclès ne pouvait guère en rejeter l'un des principaux éléments, alors qu'il pouvait continuer à perpétuer les traditions alcméonides dans un cadre plus restreint ne touchant pas directement à l'image de la cité. Aussi n'est-il pas fondamentalement surprenant qu'il ait demandé à l'Assemblée — si c'est bien lui l'auteur de la proposition — l'octroi (ou le renouvellement) de la *sitèsis* aux tyrannoctones, au même titre d'ailleurs qu'à tous ceux, vainqueurs aux concours ou autres, qui faisaient la fierté de la cité. À travers l'honneur qu'en tirait Athènes sur la sphère internationale, c'est en réalité lui-même, « premier homme » de la cité (Thucydide II, 65, 9), qui en récoltait les fruits. Quant à l'inquiétude de Périclès sur les conséquences possibles de ses contacts avec Archidamos, il s'agit là d'un exemple caractéristique de la crainte permanente que faisaient peser sur l'autonomie de la cité les relations de *xenia*, mais aussi la preuve qu'en cas de conflit, les intérêts de la patrie passaient d'ordinaire avant ceux des hôtes. Comme l'a montré Lynette G. Mitchell, si le danger était certes réel — comme suffit à le montrer le cas d'Alcibiade —, les cités surent aussi très bien tirer parti des relations individuelles. Dans de nombreux cas au IV<sup>e</sup> siècle encore, les rapports qu'entretenaient entre eux les États grecs passaient par le canal des liens qu'avaient tissés, au départ pour eux-mêmes, certains de leurs citoyens. Il n'y a donc pas lieu d'opposer systématiquement les deux réseaux d'affiliation individuelle, aux *xenoi* d'une part à la cité de l'autre<sup>30</sup>. Du reste, en dénonçant lui-même les actions possibles d'Archidamos, Périclès faisait la part entre les différents cercles de collectivité dans lesquels il était investi, renonçant normalement à ses obligations de *xenos* en faveur de son attachement à la cité.

---

<sup>29</sup> LORAUX, *L'invention d'Athènes*, p. 27 et 40. Selon Cicéron (*Tusc.* I, 116), évoquer Harmodios et Aristogiton est un lieu commun pour les orateurs célébrant les guerriers tombés pour leur patrie. Par exemple, en prononçant en 323 l'*Oraison funèbre* pour Léosthène et les morts de la guerre Lamiaque, Hypéride convoquait le souvenir des tyrannoctones à la célébration d'Athènes (§ 39). Si l'on en croit Hérodote (VI 109), l'appel aux tyrannoctones lancé par Miltiade au polémarque Callimachos d'Aphidna au moment d'engager le combat dans la plaine de Marathon pourrait d'ailleurs être un indice de l'insertion précoce des tyrannoctones dans le *discours civique*. À l'inverse, COPPOLA (Al.), « Milziade e i tirannicidi », *Historia*, 52 (2003), p. 283-299 y voit la récupération par un Miltiade accusé de tyrannie en 493 et, partant, son insertion dans la propagande *familiare* philaïde.

<sup>30</sup> MITCHELL (L.G.), *Greeks Bearing Gifts. The Public Use of Private Relationships in the Greek World, 435-323*, Cambridge, 1997, partic. p. 186-191.

## QUAND LA CITÉ BRÛLE SES ANCIENNES IDOLES : L'EXIL DE THÉMISTOCLE ET D'ALCIBIADE

Les personnages de Thémistocle et d'Alcibiade offrent deux parcours, certes assez différents l'un de l'autre, mais qui ont en commun d'avoir investi plus que d'autres la sphère internationale, au point d'encourir des problèmes dans leur cité.

Aux dires d'Hérodote (VII 143), Thémistocle n'était qu'un « homme nouvellement parvenu au rang des premiers citoyens » (ἀνὴρ ἐς πρῶτους νεωστὶ παριών). Selon Plutarque (*Thémistocle*, 1, 1), « son origine fut trop obscure pour avoir contribué à sa gloire », son père ne faisant pas partie des « hommes fort en vue (τῶν ἄγαν ἐπιφανῶν) à Athènes ». De mère étrangère, Thémistocle avait d'ailleurs dû fréquenter le gymnase du Kynosargue. Sa formation n'était donc pas celle des premiers Athéniens, comme le lui reproche souvent Plutarque, pour qui l'éducation explique bien des choses dans la vie d'un homme. C'est donc à la force de son travail qu'il s'était érigé à la tête de la cité, décidant les Athéniens à s'asseoir aux bancs des trières de Salamine, et qu'il rejoignit dans l'opinion publique le Spartiate Pausanias parmi les « Grecs les plus illustres de son temps », λαμπροτάτους γενομένους τῶν καθ' ἑαυτοῦς Ἑλλήνων (Thucydide I, 138, 6).

Selon Plutarque (*Thémistocle*, 5, 6), Thémistocle « plaisait à la foule parce qu'il savait par cœur le nom de chacun des citoyens ». C'est là sans doute, comme dans le cas de Cimon, l'évocation d'une politique de relations individuelles avec ses concitoyens. Lui aussi s'acquitta du reste des liturgies, puisqu'il fut chorège et remporta le premier prix avec une tragédie de Phrynichos, victoire qu'il s'empressa d'ailleurs de commémorer par une dédicace<sup>31</sup>. Au niveau civique, l'un de ses actes les plus emblématiques au service de la cité fut assurément de convaincre l'Assemblée de renoncer au produit des mines du Laurion, normalement partagé entre tous les citoyens, pour être alloué à la construction d'une flotte de guerre<sup>32</sup>. Plaçant les intérêts de l'État au-dessus du profit de chaque citoyen, il avait en somme créé les conditions de la grandeur maritime d'Athènes.

Une première tentative à une échelle panhellénique n'obtint pas le résultat escompté. Plutarque (*Thémistocle*, 5, 4) raconte que s'étant rendu à Olympie, Thémistocle voulut rivaliser de magnificence avec Cimon, ce qui déplut aux Grecs (ὄγκ ἤρεσκε τοῖς Ἑλλήσιν). De fait, l'ancien archonte athénien n'était pas encore connu et l'on trouvait qu'il avait tort de se mettre ainsi en évidence, alors que Cimon, bien que jeune, était issu d'une grande maison (ὄντι νέῳ καὶ ἀπ' οἰκίας μεγάλης). Si l'épisode n'est pas une invention de la

<sup>31</sup> Plutarque, *Thémistocle*, 5, 5.

<sup>32</sup> Hérodote VII, 144.

tradition ultérieure<sup>33</sup>, nous sommes vraisemblablement avant 480 : bien que Thémistocle soit incontestablement l'aîné de Cimon, ce dernier s'imposait à Olympie comme le fils de Miltiade, vainqueur de Marathon, ne serait-ce que par l'offrande d'un casque faite par son père — si ce n'est d'ailleurs, comme à Delphes et en raison de la mort de Miltiade, *au nom de son père*. Une décennie plus tard, lorsque Thémistocle pénétra dans le stade d'Olympie, rapporte Plutarque (*Thémistocle*, 17, 4), les spectateurs négligèrent les athlètes et n'eurent d'yeux que pour lui, le montrant même aux étrangers (τοῖς ξένοις). Il faut dire qu'à l'issue de la victoire de Salamine, Thémistocle avait reçu de multiples marques d'honneur. À l'Isthme d'abord, les Grecs coalisés avaient fait de lui « l'homme de loin le plus avisé d'entre les Grecs » (ἀνὴρ πολλὸν Ἑλλήνων σοφώτατος ἀνὰ πᾶσαν τὴν Ἑλλάδα). À Sparte ensuite, les Lacédémoniens lui décernèrent le « prix du bon conseil et de l'habileté » ; ce fut surtout le « seul de tous les hommes » (μοῦνον δὴ τοῦτον πάντων ἀνθρώπων) à qui ils offrirent une escorte jusqu'aux frontières de la Tégéatide<sup>34</sup>. Hérodote (VIII, 125) ajoute que ces honneurs suscitèrent malgré tout quelque jalousie à Athènes, où ses adversaires tâchaient de lui faire comprendre que c'est à sa citoyenneté athénienne, non à ses qualités individuelles, qu'il devait pareille reconnaissance internationale. Ces marques d'estime conquises à l'étranger devaient d'ailleurs bien vite contrarier sa situation à Athènes.

La bonne fortune de Thémistocle tourna en effet, quand la jalousie des Athéniens et la convoitise de ses rivaux réussirent à le faire ostraciser en 471/0. Convaincu de médisme par ses adversaires, Thémistocle fut de surcroît condamné à mort par contumace quelques années plus tard. À cet égard, il est probable qu'une bonne partie des traditions sur ses contacts avec les Perses lors de la bataille de Salamine reflète les accusations portées à son encontre lors du procès, allégations que la suite de son parcours contribua d'ailleurs certainement à renforcer. Privé de son droit de cité et sa tête mise à prix, Thémistocle passa d'un lieu à l'autre en Grèce, cherchant refuge auprès de ses amis de toujours comme de ses ennemis d'hier. Grâce à la complicité de son hôte Nikogénès d'Aigai en Éolide, un « homme très riche qui avait des relations avec les seigneurs du haut pays », il pu finalement rejoindre la cour du Grand Roi. Loin d'y être reçu en ennemi, Thémistocle sut susciter la clémence de son hôte. Ayant appris la langue et les coutumes perses, il y gagna même, semble-t-il, l'estime d'Artaxerxès, qui l'honora au plus haut point. Selon Plutarque (*Thémistocle*, 29, 5-9), Thémistocle prit part aux chasses royales et aux divertissements du palais, devenant un familier du roi et lui prodiguant maints conseils, tant sur les affaires grecques que sur les

<sup>33</sup> On a d'ordinaire dénié toute authenticité à l'épisode, mais SCHMITT-PANTEL, *La cité au banquet*, p. 186-189 a montré qu'il a un sens parmi les conduites de don du V<sup>e</sup> siècle, distinguant entre « une manière noble et une manière ridicule d'être généreux » (p. 189).

<sup>34</sup> Hérodote VIII, 123-124.

réformes de l'empire perse. S'il y a sans doute là une part d'exagération et de déformation d'une tradition grecque hostile à un personnage désavoué par sa cité, il est néanmoins vraisemblable que Thémistocle s'attira également les inimitiés d'une partie de la cour d'Artaxerxès, jalouse de l'influence conquise auprès de lui. Plutarque (*Thémistocle*, 31) rapporte qu'ayant voulu renvoyer dans sa patrie une statuette en bronze qu'il avait lui-même dédiée à Athènes et que les Perses avaient rapportée comme butin à Sardes, il suscita l'irritation du satrape de Lydie. Réussissant à calmer sa colère, il se montra dès lors plus circonspect et se méfia désormais aussi de l'« envie des barbares » (τὸν φθόνον τῶν βαρβάρων). Aussi cessa-t-il de se mêler des affaires perses et se fixa-t-il sur la côte d'Asie mineure après qu'Artaxerxès lui eut accordé, selon une pratique de conciliation des élites locales bien attestée chez les Perses, les revenus de plusieurs villes, chacune devant lui fournir une part des dépenses de sa maison. Il acheva donc sa vie à Magnésie du Méandre, « honoré à l'égal des Perses du premier rang » (τιμώμενος ὅμοια Περσῶν τοῖς ἀρίστοις)<sup>35</sup>.

De la foule individualisée des Athéniens à l'audience panhellénique et même étrangère d'Olympie, Thémistocle avait su se faire connaître et reconnaître d'une multitude de groupes à l'étendue variable. De l'Europe à l'Asie, le parcours du stratège victorieux fut donc pour le moins singulier. Le destin d'Alcibiade ne fut pourtant guère différent, même s'il emprunta des chemins plus tortueux. Bien entendu, à la différence de Thémistocle, Alcibiade jouissait d'une ascendance tout à fait prestigieuse, qui devait lui assurer le respect de ses concitoyens. « Son âge faisait de lui encore un jeune homme », note Thucydide (V, 43, 2), « mais le renom de ses ancêtres lui valait de la considération (ἄξιωματι δὲ προγόνων τιμώμενος) ». Tel Diomède dans l'*Iliade* (XIV, 113-127), Alcibiade opposait manifestement à son jeune âge le prestige de ses aïeux.

Doté de tous les atouts (naissance, richesse, bravoure, beauté physique, etc.), Alcibiade éprouve pourtant en permanence le besoin de séduire. « Quel avantage y a-t-il d'appartenir à une lignée noble, pour ceux que la grâce (χάρις) ne suit ni en paroles ni en conseil ? », notait au VI<sup>e</sup> siècle Phocylide de Milet (fr. 3 West). C'est là un principe que l'Athénien sut parfaitement mettre en pratique. Selon Plutarque (*Alcibiade*, 10, 1-2), son entrée dans la vie politique (εἰς τὸ δημόσιον) se fit à l'occasion d'une contribution volontaire (*epidosis*). Le peuple se réjouit de son geste et fit éclater sa joie, si bien qu'Alcibiade laissa échapper la caille qu'il tenait sous son manteau. Les Athéniens s'écrièrent de plus belle et nombreux s'élancèrent à la poursuite du volatile, jusqu'à ce que l'un d'eux la lui rendisse, comme s'il s'agissait d'un présent amoureux. C'est là en effet un comportement de séduction érotique

<sup>35</sup> Thucydide I, 135-138 ; Plutarque, *Thémistocle*, 23-31. Sur la pratique du don de ville, BRIANT (P.), « Dons de terres et de villes : l'Asie Mineure dans le contexte achéménide », *REA*, 87 (1985), p. 53-71.



qu'adopte Alcibiade à l'Assemblée, transposant à l'échelle de la cité une attitude d'ordinaire réservée à la relation entre l'éromène et l'éraсте.

À Olympie en 416, Alcibiade fut le seul à jamais lancer sept attelages dans une même course, y remportant bien entendu la victoire. Euripide notait dans un hymne : « C'est toi que je chanterai, fils de Clinias. Il est beau de vaincre ; mais le plus beau, ce qu'aucun autre Grec n'a fait (μηδεις ἄλλος Ἑλλάνων), c'est de remporter à la course de chars le premier, le second et le troisième prix, et de revenir deux fois sans peine, couronné de feuilles d'olivier, pour recevoir l'appel du héraut »<sup>36</sup>. Selon Plutarque (*Alcibiade*, 12, 1), l'émulation des cités à son égard renforça encore l'éclat de son triomphe, lui qui reçut à cette occasion de multiples marques d'honneur de la part des Éphésiens, des Chiotes et des Lesbiens. Comme l'a montré Pauline Schmitt-Pantel, ces cités d'Asie Mineure, longtemps confrontées à la domination perse, traitent en fait Alcibiade à l'égal du Grand Roi, lui offrant sa nourriture en même temps qu'elles lui font allégeance, espérant sans doute à travers lui la bienveillance d'Athènes<sup>37</sup>.

En l'occurrence, s'adressant à l'Assemblée pour s'opposer à la politique d'inaction de Nicias, Alcibiade récupéra ces marques de prestige pour faire valoir la nécessité d'une expédition militaire en Sicile et les droits qu'il avait à en prendre le commandement. « Les actes qui valent tant de bruit à mon nom, s'ils apportent de la gloire à mes ancêtres et à moi-même, ont aussi pour la patrie leur utilité », lançait-il, « car devant l'éclat de ma participation aux fêtes olympiques, les Grecs se sont exagéré la puissance de notre cité, qu'auparavant ils croyaient anéantie par la guerre, puisque j'avais lancé sept chars, plus qu'aucun particulier encore jusque-là (ὄσα οὐδεις ποῖ ἰδιότης πρότερον) » (Thucydide VI, 16, 1-2). Alcibiade prend évidemment garde de ne pas faire passer sa propre renommée avant celle d'Athènes, mais bien de mettre celle-ci au service sinon au compte de la cité. C'est là en réalité un thème assez banal que l'on retrouve déjà chez les poètes. Célébrant les vainqueurs aux concours panhelléniques, ceux-ci mettaient volontiers la gloire de leurs clients au crédit de leur patrie. Ainsi Pindare glorifiait-il l'athlète victorieux qui « fait participer sa ville aux honneurs qu'il acquiert » (*Isthmiques* VI, 69). Mais c'était en fait une habitude à laquelle Athènes avait peu à peu renoncé. Ainsi, là où un obituaire de Thespies (*IG* VII 1888), relatif à la bataille de Délion en 424, rappelle la qualité de pythionique ou d'olympionique de certains de ses défunts, Athènes refusait systématiquement de mentionner dans les obituaires civiques toute qualité pouvant contredire l'égalité théorique de ses citoyens, en particulier les honneurs reçus à l'étranger<sup>38</sup>. Aussi, même s'il tentait de séduire le peuple, Alcibiade déployait

<sup>36</sup> Plutarque, *Alcibiade*, 11, 3. Ailleurs (*Démosthène*, 1, 1), le biographe est moins affirmatif sur l'attribution à Euripide.

<sup>37</sup> SCHMITT-PANTEL, *La cité au banquet*, p. 198.

<sup>38</sup> LORAUX, *L'Invention d'Athènes*, p. 23.

malgré tout sur la place publique athénienne un faste arrogant, qui contrevenait à certaines pratiques civiques. Décrivant les dispositions contradictoires qu'avait envers lui le *dèmos*, Aristophane note d'ailleurs : « il l'aime, il le déteste et pourtant il veut l'avoir » (*apud* Plutarque, *Alcibiade*, 16, 3).

Impliqué dans l'affaire de la mutilation des hermès et accusé d'avoir parodié les mystères, Alcibiade fut condamné par contumace et prit l'exil. D'Argos, il passa à Sparte, où il mit autant de zèle à exciter les Spartiates contre les Athéniens qu'il n'en avait eu à les combattre. Il détacha lui-même d'Athènes presque toutes les cités d'Ionie ; ce qui lui valut néanmoins la jalousie des Spartiates les plus ambitieux, car on disait alors que « presque toutes les entreprises se faisaient et réussissaient grâce à Alcibiade ». Informé d'un projet d'assassinat, il se réfugia chez le satrape Tissapherne, le charma et devint auprès de lui, selon Plutarque (*Alcibiade*, 24, 3-4), « le premier personnage et le plus influent » (πρῶτος καὶ μέγιστος). S'activant auprès des Perses à la fois contre Sparte et contre Athènes, il parvint à se faire détester des deux partis, tout en engendrant bientôt la méfiance de Tissapherne. Par un retournement de situation dont il avait seul le secret, il reprit position dans sa cité, s'assurant un retour triomphal. À son arrivée au Pirée, décrit Xénophon (*Helléniques*, I, 4, 18-19), Alcibiade cherchait du regard ses proches (τοὺς αὐτοῦ ἐπιτηδείους), passant successivement en revue les cercles composant sa sphère d'influence à Athènes. Depuis le pont du navire, il reconnut d'abord l'un de ses parents (αὐτοῦ δὲ ἀνεψιόν), puis il repéra ses familiers et ses amis<sup>39</sup> (τοὺς ἄλλους οἰκειοὺς καὶ τοὺς φίλους μετ' αὐτῶν). Bientôt placé à la tête de l'armée, il décida de rouvrir la route terrestre menant d'Athènes à Éleusis, alors barrée par une garnison spartiate. Ainsi, note Plutarque (*Alcibiade* 34, 5-7), il combattait sous le regard de sa patrie (ἐν ὄψει τῆς πατρίδος) et tous les citoyens seraient témoins de sa bravoure (πάντας τοὺς πολίτας). De fait, aucun ennemi n'osa l'attaquer et il y gagna l'affection des tâcherons et des pauvres (τοὺς δὲ φορτικούς καὶ πένητας). Après une série d'échecs, les Athéniens réactivèrent néanmoins leur colère contre lui et Alcibiade prit à nouveau l'exil. Ne parvenant pas à empêcher la défaite finale d'Athènes devant Sparte, il voulut imiter Thémistocle et monter auprès d'Artaxerxès, se rendant pour cela à la cour de Pharnabaze en Phrygie. Il y fut néanmoins assassiné sur ordre de Lysandre.

Nul parcours n'est plus complexe que celui d'Alcibiade qui, à force de passer d'un camp à l'autre et de jouer au caméléon pour plaire à son interlocuteur, finit, malgré son extraordinaire fascination, par s'attirer la haine de tous. Pour Gabriel Herman, Alcibiade n'est toutefois pas ce parangon de traître, immoral et doté d'une ambition sans scrupule, que les historiens

---

<sup>39</sup> Sur la *philia* et les clientèles politiques, dernièrement AZOULAY (V.), *Xénophon et les grâces du pouvoir. De la charis au charisme*, Paris, 2004, p. 300-305 (avec la bibliographie).

modernes ont souvent décrit ; il ne s'agit pas de juger Alcibiade selon nos critères, mais de voir que son comportement était en fait parfaitement cohérent avec la logique de la *xenia*. Selon Herman, les relations d'hospitalité se seraient maintenues ou construites en dehors de tout cadre civique et, pour tout dire même, en opposition avec l'idéal de solidarité censé unir tous les citoyens. Il était donc normal, selon cette logique, qu'Alcibiade se sente davantage lié à ses hôtes étrangers qu'à ses concitoyens<sup>40</sup>. Pareille lecture n'est toutefois guère satisfaisante, car Alcibiade est en réalité impliqué dans des contextes très différents les uns des autres : certes, il y a la clientèle d'Olympie, les cités d'Asie Mineure, Argos, Sparte, le satrape Tissapherne, mais nous avons vu qu'il s'efforçait également de plaire à l'Assemblée du peuple, à sa patrie, « aux tâcherons et aux pauvres », sans compter ses amis, ses proches et ses familiers. Loin de toujours privilégier ses contacts à l'extérieur, Alcibiade se trouvait en fait inscrit dans une multitude de groupes et de cercles de collectivité, du plus restreint au plus étendu, entre lesquels il oscillait au gré des intérêts du moment. Ces relations multiples entre un individu et les différents réseaux sociaux auxquels il se rattachait offre assurément un prisme intéressant à l'analyse du jeu complexe auquel se livrait Alcibiade.

Pour s'en tenir ici à un point précis, comment des individus comme Thémistocle et Alcibiade, qui bénéficiaient d'une situation confortable dans leur cité et avaient cherché des marques supplémentaires d'estime sur la sphère panhellénique, en arrivèrent-ils finalement à se tourner vers la Perse ? Ce ne furent certes pas les premiers Grecs à se rapprocher de la cour du Grand Roi. Miltiade le Jeune et Hippias — pour s'en tenir aux Athéniens — avaient eux aussi, en leur temps, été séduits par les possibilités de reconnaissance sociale offertes par la Perse, alors qu'ils étaient éloignés ou en disgrâce de leur cité. L'un des fils de Miltiade, Métiochos, reçut même l'insigne honneur, en quittant la Chersonèse, de recevoir du Roi une maison, un domaine et une épouse perse, dont il eut des enfants plus tard comptés parmi les Perses<sup>41</sup>. Mais dans l'ensemble, cette fuite en Orient demeurait le plus souvent un leurre pour les Grecs. Certes, ils pouvaient retrouver pour un temps un certain rang, dont leur cité et le reste de la Grèce les avaient alors privés. Quand la cité brûle ses anciennes idoles, seule la multiplicité des alliances permet de se réinsérer dans une communauté et ainsi de sauver une situation catastrophique. Du point de vue perse, en revanche, il n'a jamais été dans l'intention du pouvoir d'assimiler complètement ces éléments étrangers à l'empire. De même que le Spartiate Pausanias eut l'arrogance de se comporter comme un satrape perse<sup>42</sup>, certains de ces exilés grecs auprès du Grand Roi ne surent pas tenir leur place et, voulant s'assimiler à l'ethno-classe dirigeante,

<sup>40</sup> HERMAN, *Ritualised Friendship*, Cambridge, 1987, p. 116-118.

<sup>41</sup> Hérodote VI, 41.

<sup>42</sup> Thucydide I, 130.

ils encoururent la jalousie des Perses. Comme le montre Pierre Briant, l'appel aux élites locales, quels que soient les honneurs concédés, même exceptionnels, fut toujours limité à des postes sans initiative politique<sup>43</sup>. Peut-être grisés par l'étendue de l'empire, en regard de l'étroitesse — toute relative — du corps civique athénien, certains individus, parmi les plus prétentieux, brûlaient sans doute d'intégrer une aristocratie dominant toute l'Asie, alors qu'ils avaient été rejetés de leur propre cité.

\*

\*

\*

L'esquisse de la structure sociale de l'Athènes classique faisait intervenir de multiples composantes. À côté de la noblesse de naissance ou de la fortune, les relations sociales jouaient un rôle déterminant, contribuant à remodeler sans cesse la hiérarchie établie.

En matière de relations de clientèle, les historiens ont souvent établi une distinction entre les sphères d'influence privée et publique. Comme l'ont montré plusieurs études récentes<sup>44</sup>, le « patronage privé » est resté une réalité dans la société athénienne de l'époque classique, contribuant avec d'autres stratégies à définir la position sociale de chacun. Loin de se cantonner à la sphère familiale, ces relations individuelles de proximité pouvaient également apporter de multiples avantages dans la vie politique, s'il bien qu'il est souvent convenu en définitive d'en souligner le caractère éminemment public. Plus que jamais Athènes, malgré l'étendue de son corps civique, apparaît donc comme une « société de face-à-face ». Parallèlement à ces pratiques liant entre eux de nombreux citoyens, certaines relations de patronage impliquaient la communauté civique dans son ensemble. Pour caractériser les liturgies et autres formes de séduction du *dèmos*, Moses Finley forgeait naguère le concept de « patronage communautaire », dans lequel il voyait un aspect déterminant des relations de pouvoir au sein de la cité démocratique<sup>45</sup>. Le champ des relations de clientèle autant que celui des stratégies de reconnaissance sociale se partagerait donc entre l'espace privé et l'espace public, quoique les deux domaines s'interpénètrent en fait souvent.

Au-delà de cette dichotomie entre le public et le privé, il m'a semblé stimulant de distinguer entre elles ces stratégies en fonction du niveau d'implication des individus dans le champ social. Parler de « cercles de collectivité » peut certes apparaître comme une manière de compliquer une opposition simple entre « public » et « privé », telle qu'on la conçoit depuis

<sup>43</sup> BRIANT (P.), *Histoire de l'Empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996, p. 359-362.

<sup>44</sup> MOSSÉ (Cl.), « Les relations de "clientèle" dans le fonctionnement de la démocratie athénienne », *Métis*, 9-10 (1994-1995), p. 143-150 ; ZELNICK-ABRAMOVITZ (R.), « Did Patronage Exist in Classical Athens ? », *AC*, 69 (2000), p. 65-80.

<sup>45</sup> FINLEY (M.I.), *L'invention de la politique. Démocratie et Politique en Grèce et dans la Rome républicaine*, Paris, 1985, p. 66-68.

longtemps dans l'analyse de la société grecque. Loin de cacher une obsession lexicale, la perspective adoptée ici me paraît néanmoins répondre à plusieurs exigences de la recherche actuelle en histoire sociale. Tout d'abord, la dichotomie moderne, héritée de la langue latine, entre les champs du « public » et du « privé » correspond particulièrement mal aux catégories conceptuelles grecques. Comme le soulignent François de Polignac et Pauline Schmitt-Pantel, si le terme *dèmosios* « désigne ce qui émane d'une autorité publique ou ce qui appartient collectivement à la communauté politique », l'*idios* « n'est pas le "privé" au sens où nous l'entendons, mais le rapport de l'unité au tout »<sup>46</sup>. Toute stratégie de reconnaissance individuelle appartient donc *de facto* à ce que nous appelons le domaine « public », qui lui-même n'est nullement assimilable au seul champ du *dèmosios*. Cela n'a guère de sens, par exemple, de qualifier d'« offrande privée » le monument offert par Cimon à Delphes ; certes il n'y avait aucune connection avec l'État athénien (*dèmos*), mais même en tant que simple particulier (*idiôtès*), Cimon n'en cherchait pas moins l'estime de la communauté la plus large possible avec laquelle il tentait d'établir une relation de reconnaissance. Gardons-nous donc de reproduire, consciemment ou non, une terminologie et avec elle un schéma social qui ont eu une influence malheureuse sur l'écriture de l'histoire ancienne depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et qui risquent encore de perturber l'appréhension des relations entre les individus, les groupes et la cité.

Si la distinction entre les champs du « public » et du « privé » en Grèce ancienne est à bien des égards problématique, il n'en convient pas pour autant de recomposer une catégorie fourre-tout, englobant tout l'espace social ainsi défini, qu'il ait ou non un rapport direct avec la communauté politique constituée par la cité. La distinction entre les multiples niveaux de collectivité impliqués par les stratégies individuelles reflète au contraire l'incroyable diversité des contextes d'action possibles. Comme en Grèce ancienne l'individu n'a d'existence qu'à partir du moment où il présente un visage social, où il tisse des relations avec ceux qui l'entourent, il ne peut concevoir son rang qu'en relation avec les autres, à travers l'image positive ou négative que lui renvoient les divers groupes au sein desquels il s'inscrit. Renonçant à une conception essentialiste des statuts sociaux, c'est donc à ces groupes que l'historien doit s'intéresser pour cerner la position de chacun dans la hiérarchie communautaire. On comprend alors l'empressement de certains individus, exclus de leur cité, à réintégrer une communauté, fût-ce la cour du Roi de Perse. Mais on comprend aussi que celui qui avait quelque prétention sociale ne se soit pas contenté de fréquenter un seul cercle d'individus (son dème, son hétéairie ou sa cité) et qu'il ait tenté au contraire de multiplier les contacts à travers divers réseaux. Aussi ses modes de reconnaissance sociale étaient-ils attentivement choisis et énoncés à de multiples niveaux de

<sup>46</sup> DE POLIGNAC (Fr.) et SCHMITT-PANTEL (P.), « Public et privé en Grèce ancienne : lieux, conduites, pratiques. Introduction », *Ktèma*, 23 (1998), p. 5-13 (citation p. 8).

collectivité. Le prestige consenti autant que les avantages réels variaient dès lors avec l'étendue du groupe pris comme témoin des stratégies de distinction. Tant et si bien que dans l'Athènes classique, rares étaient sans doute ceux qui possédaient un statut social exactement équivalent, résultant de pratiques identiques ou accordé par les mêmes cercles d'individus.

Il nous reste à revenir un instant sur les conflits d'intérêt qui se font parfois jour entre les divers contextes investis par les individus en quête de prestige. Tout d'abord, il ne s'agit pas d'imaginer un système par emboîtement simple, où l'individu se trouverait au centre d'une série de cercles concentriques, s'étendant sans solution de continuité des amis proches à la sphère internationale en passant par tous les niveaux intermédiaires, et où les préoccupations des plus petites entités sociales seraient normalement assumées par les plus larges<sup>47</sup>. Tous les cercles de collectivité n'étaient pas nécessairement ni concentriques ni même sécants et leurs intérêts spécifiques pouvaient très bien être rivaux, sinon incompatibles. La principale pierre d'achoppement — du moins celle que nos sources mettent le plus fréquemment en exergue — tient bien entendu à la cité et à son rôle de pivot entre toutes ces collectivités. En l'occurrence, si certaines cités ont laissé faire leurs ressortissants, tout en tirant profit de la gloire acquise à l'extérieur, il n'en allait pas de même dans l'Athènes classique. Si Périclès en effet entraîne sa cité dans une guerre contre Sparte, il dût aussi dénoncer ses liens de *xenia* avec Archidamos. En proclamant à Delphes la victoire de Miltiade à Marathon, Cimon s'écartait quelque peu de la légende officielle de la cité, telle qu'il avait lui-même contribué à l'élaborer. De la même manière, le prestige international de Thémistocle, qui reçoit des honneurs de tous les Grecs, contrarie à ce point les Athéniens qu'ils finissent par l'ostraciser. Et si Alcibiade se ménage un temps le *dèmos* en mettant ses victoires olympiques au crédit et à la gloire de la cité, son comportement de *condottiere* l'exclut finalement de toute communauté, lui faisant perdre par la même occasion tout statut social, sinon celui peu enviable de fugitif. Ce caractère en partie exclusif des différents niveaux d'investissement social dans l'Athènes classique apparaît à certains égards comme la conséquence d'une situation historique particulière. Devenue une cité hégémonique, Athènes ne pouvait en effet tolérer que l'un de ses citoyens use à ce point des modes de reconnaissance sociale que pour lui porter ombrage et pour occuper, à *titre individuel*, la première place sur l'échiquier international, contredisant ainsi l'égalité démocratique de tous les Athéniens offerte en exemple au reste de la Grèce. L'action de Périclès relève d'ailleurs sur ce point d'une logique politique extrêmement subtile. Le stratège avait très bien perçu que son statut individuel, résultat des faveurs de l'Assemblée, était intimement lié à la place

<sup>47</sup> DE POLIGNAC (Fr.), « Espaces de communication et dynamiques d'appartenance en Grèce archaïque », *REA*, 108 (2006), p. 9-23 attire l'attention sur l'existence d'« espaces de communication transversaux ».

d'Athènes dans le jeu international. Autrement dit, en faisant de sa cité la première de Grèce, il y gagnait non seulement une place incontestable à la tête de celle-ci — sa stratégie fut reconduite sans interruption durant de multiples années — mais aussi un prestige panhellénique, lui évitant ainsi d'être trop présent lui-même au niveau international ou d'insister outre mesure sur la version familiale de l'expulsion des tyrans, laissant la place aux tyrannoctones dans la légende officielle de la cité. C'était là un difficile équilibre, entre le profit immédiat de l'individu et l'intérêt de sa cité, auquel seul il parvint. C'est d'ailleurs ce que Thucydide (II, 65, 7) reprochait déjà à ses successeurs, eux qui recherchèrent les honneurs individuels sans envisager les conséquences néfastes que leurs échecs entraîneraient pour la cité toute entière.

En somme, bien que la cité fût le cadre de vie essentiel de l'homme grec — c'était, pour reprendre l'expression d'Aristote (*Politique*, 1252b), un *zôon politikon* —, les individus en quête de reconnaissance sociale ne concentraient pas toujours leur comportement sur le seul horizon civique. Les stratégies permettant la manifestation ou l'esquisse des statuts sociaux individuels investissaient d'autres espaces, plus restreints ou plus larges, au risque parfois d'interférer avec la ligne officielle ou les velléités hégémoniques de la cité. Dans l'analyse de la structure sociale des cités grecques, l'historien doit en somme sans cesse changer d'échelle, s'interroger sur les contextes d'engagement individuel et analyser la dynamique complexe reliant les individus aux divers groupes sociaux auxquels ils s'intègrent, du voisinage à la sphère internationale.